



Association NATAPH
Nature Accessible à Tous –
Accueil de Personnes Handicapées



Association reconnue organisme de formation agréé (N° 91660168966).

FORMATION « INITIATION A LA CONDUITE DE JOËLETTE »

OBJECTIF :

L'objectif est de former techniquement les participants à la conduite de la joëlette.

PUBLIC DESTINATAIRE DE L'ACTION DE FORMATION :

- Personnes travaillant avec des personnes en situation de déficience motrice dans le cadre d'associations, foyers, centres, institutions...
- Particuliers.
- Dirigeants ou membres d'association.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

J1 MATINEE : APPORTS THEORIQUES EN SALLE + ATELIERS PRATIQUES EN EXTERIEUR

- Présentation de la joëlette
- Montage et démontage
- Techniques de conduite : poste de pilotage avant, arrière, parade. Point d'équilibre latéral et avant/arrière.
- Béquillage et débéquillage.

J1 APRES-MIDI : ATELIERS PRATIQUES EN EXTERIEUR

- Le passager joëlette : transfert, confort, sécurité
- Choix d'itinéraire, réglage des brancards arrière, conduite en montée, conduite en descente, passage d'obstacle

J2 : MISE EN SITUATION

Mise en application des techniques découvertes le premier jour de formation, dans le cadre d'une randonnée à la journée.

Association NATAPH - Carrer de l'escola - 66 500 Nohèdes

Affiliée FFCAM - N° SIRET 498 924 703 000 032

nataph66@gmail.com - 04 68 05 31 82 - 06 27 92 21 17

www.rando-handicap.fr



Association NATAPH
Nature Accessible à Tous –
Accueil de Personnes Handicapées



METHODE PEDAGOGIQUE :

Séquences théoriques en salle suivis d'ateliers pratiques sur le terrain.

DUREE :

2 jours, soit 14h de formation.

EFFECTIF :

Trois participants minimum. Huit participants maximum.

INTERVENANTS :

Intervenant de l'association NATAPH, spécialisé dans l'encadrement de sorties en joëlette (Brevet d'Etat Accompagnateur en montagne, qualification Handisport).

DATE ET LIEU :

Printemps et automne de chaque année (nous contacter pour date précise),
à FUILLA, 66820 (ou autre lieu secteur Conflent).

FRAIS PEDAGOGIQUES :

Les frais pédagogiques s'élèvent à 350 €/personne pour les deux jours de formation pour les prises en charge par les OPCA.

Pour les participants sans prises en charge OPCA, nous contacter pour tarif spécifique.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

Il n'y a pas d'hébergement prévu (possibilité d'hébergement à proximité).

A midi, un pique-nique sera pris en commun. A charge des participants de prévoir leur pique-nique.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Laurent BESNARD (responsable de la formation)

Tél : 06 33 38 12 36 / laurent.nataph@gmail.com